



Facture sans demande, ni devis

Par **LETIGRE451**, le **01/11/2010** à **20:32**

Bonjour,
J'ai reçu une facture par une entreprise pour "la dépose et repose des meubles".
Le problème, je n'ai jamais demandé cette prestation, ni signé de devis.
Cette société était mandatée par le syndicat de copropriété pour le remplacement de canalisation.
Je précise, à aucun moment, le syndicat de copropriété ma demandé d'enlever mes meubles et je ne sais pas si cette société à réellement démontée et remontée mon mobilier.
Ma question, cette société a t'elle le droit de me facturer cette prestation et dois-je m'acquitter de cette facture?
Merci pour votre réponse.

Par **mimi493**, le **01/11/2010** à **20:53**

Vous devez quand même savoir si des gens sont venus chez vous pour démonter vos meubles !

Par **LETIGRE451**, le **02/11/2010** à **10:46**

Oui, effectivement cette société est bien intervenue à mon domicile dans le cadre du remplacement des canalisations.